Supprimé : NNOTATE
Supprimé : F
Supprimé : JUNE
Supprimé :

Serenade® MAX™

Un biofongicide sous forme de poudre mouillable

COMMERCIAL

GARANTIE : Souche QST 713 de *Bacillus subtilis* sec, Contient un minimum de 7,3 x 10^9 CFU/g

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

N^{O} D'HOMOLOGATION : 28549 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 3 – 6 kg

Bayer CropScience Inc.
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3

Date de fabrication :

Fabriqué au Mexique

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes et de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut causer une sensibilisation. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter d'inhaler ou de respirer les poussières. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes, des gants imperméables et un respirateur approuvé par le NIOSH doté d'un filtre N-95, R-95, P-95 ou HE pour produits biologiques lors de la manipulation, ainsi que durant le nettoyage et les réparations. Bien se laver à l'eau et au savon après la manipulation du produit. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :

Pour prévenir la contamination, garder ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ENTREPOSAGE : Conserver dans un endroit sec et hors de la portée des enfants. Entreposer à la température ambiante pour une période jusqu'à six ans à compter de la date de fabrication. Entreposer dans le contenant d'origine seulement. Garder le contenant fermé quand le produit n'est pas utilisé.

ÉLIMINATION :

1. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
2. Rendre le contenant inutilisable.
3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de l'eau de lavage.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Serenade MAX est un produit préventif à large spectre pour la répression de plusieurs maladies des plantes. Serenade MAX peut être appliqué en pulvérisation foliaire seule ou dans le cadre d'un programme alternatif de pulvérisation avec d'autres produits homologués pour la protection des récoltes. Quand les conditions sont favorables au développement de graves maladies, utiliser Serenade MAX en alternance avec d'autres fongicides homologués. Serenade MAX peut être appliqué avec un équipement d'épandage terrestre.

LUTTE ANTIPARASITAIRE INTÉGRÉE (LAI) :

Intégrer Serenade MAX dans une stratégie globale de lutte aux maladies et aux ennemis des cultures où l'emploi d'un fongicide est nécessaire. Suivre les pratiques reconnues pour réduire le développement de maladies. Consulter les autorités agricoles locales pour connaître les stratégies de LAI développées pour votre (vos) culture(s) et emplacement.

DÉTERMINATION DE LA DOSE À UTILISER :

Lire attentivement et suivre les directives d'emploi indiquées sur l'étiquette; respecter les doses et les restrictions indiquées. Serenade MAX devrait être appliqué avant ou dans les premiers stades de développement de la maladie. Utiliser les doses maximales indiquées sur l'étiquette et des intervalles de pulvérisation plus courts lors de croissance rapide de la maladie. Pour une application adéquate, déterminer le nombre d'hectares à traiter et la dose recommandée sur l'étiquette, puis sélectionner les volumes d'eau nécessaires pour donner une bonne pénétration du couvert végétal et une couverture des parties des plantes qui doivent être protégées. Préparer seulement la quantité de solution à pulvériser nécessaire pour traiter le nombre d'hectares mesurés. Une calibration précise de l'équipement de pulvérisation est essentielle avant l'emploi.

DÉLAI D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE :

Serenade MAX peut être appliqué jusqu’au jour de la récolte incluant celui-ci.

MODE D’APPLICATION – usage agricole :

GÉNÉRAL : Éviter la dérive au site d’application est la responsabilité de l’applicateur. L’interaction de plusieurs facteurs (équipement utilisé et conditions météorologiques) influence le potentiel de dérive. L’applicateur et le producteur/coordonnateur du traitement sont responsables de prendre en considération tous ces facteurs avant de décider d’utiliser le produit. Les réglementations provinciales/ territoriales doivent être appliquées, si elles sont plus sévères.

Étant donné que ce produit n’est pas homologué lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l’utiliser contre les organismes nuisibles en milieu aquatique.

TERRESTRE : Une couverture homogène est essentielle pour une lutte optimale aux maladies. Pour obtenir une bonne couverture, utiliser la pression de pulvérisation, litres par hectare, buses, espacement entre les buses, vitesse au sol appropriés. Consulter les catalogues de buses et d’accessoires pour obtenir des renseignements spécifiques sur la calibration qui convient à l’équipement utilisé.

AÉRIEN : Utiliser la dose indiquée pour la culture appropriée dans suffisamment d'eau pour obtenir un bon recouvrement homogène.

DIRECTIVES DE MÉLANGE :

MÉLANGE : Serenade MAX doit être dilué dans l’eau pour une application par pulvérisation et peut être utilisé dans un équipement de pulvérisation généralement utilisé pour les applications terrestres. Remplir le réservoir partiellement avec de l’eau propre et commencer l’agitation. Ajouter dans le réservoir la quantité de Serenade MAX spécifiée. Continuer de remplir le réservoir jusqu’à l’obtention du volume nécessaire pour obtenir la concentration à pulvériser souhaitée. Continuer l’agitation continuellement pendant la pulvérisation. Ne pas laisser la bouillie reposer toute une nuit ou pour de longues périodes.

Doses à utiliser pour Serenade MAX

Mode d'emploi : Lorsqu'il est appliqué selon les directives (voir le tableau ci-dessous), Serenade MAX réprimera les maladies indiquées. Dans les cas de maladies modérées à graves, utiliser les doses les plus fortes et les plus courts délais d'application indiqués. Appliquer le produit dans un volume suffisamment grand d'eau pour assurer une bonne couverture. Serenade MAX a un DAAR de 0 jour et peut être appliqué jusqu'au jour de la récolte, y compris celui-ci.

Application terrestre seulement

Culture	**Maladie**	**Dose (kilogrammes /hectare)**	**Directives d'application**
Asperge	Pourriture grise *(Botrytis cinerea)*	3,0-6,0	Commencer l'application du produit dès les premiers signes de la maladie ou quand les conditions sont propices à son développement. Répéter au besoin à des intervalles de 7 à 10 jours.
Groupe de cultures 13 : (petits fruits, mûre et framboise) Myrique de Pennsylvanie; raisin d'ours; mûre; bleuet en corymbe et bleuet nain; cerise à grappe; gadelle et cassis; sureau; groseille; airelle fausse-myrtille; lingonne; mûre de Logan, mûre blanche; framboise; salal; amélanche; argousier; framboise sauvage	Moisissure grise (*Botrytis cinerea)*	3,0-6,0	Commencer l'application du produit dès les premiers signes de la maladie ou quand les conditions sont propices à son développement. Répéter au besoin à des intervalles de 7 à 10 jours.
	Brûlure bactérienne *(Pseudomonas Syringae)*	1,0-3,0	Appliquer avant les pluies automnales, puis de nouveau durant la dormance avant le printemps.
GROUPE 13-07 : Petits fruits. Denrées représentatives : mûre ou framboise, bleuet en corymbe, baie de sureau ou mûre véritable, raisin, fraise et kiwi.	Pourriture grise *(Botrytis cinerea)*	3,0-6,0	Commencer l'application du produit avant l'apparition de l maladie et répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours.
Bleuet en corymbe, bleuet nain	Pourriture sclérotique *(Monilinia vaccinii-corymbosi)*	3,5-6,0	Commencer l'application du produit au stade du débourrement. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 14 jours.
Groupe de cultures 5 : (choux)	Pourriture sclérotique *(Sclerotinia sclerotium)*	3,0-6,0	Faire la première application du produit à l'émergence ou immédiatement après la transplantation. Répéter les applications à

Mis en forme : Police :12 pt, Non Surlignage

Mis en forme : Non Surlignage

Mis en forme : Non Surlignage

Culture	Maladie	Dose (kilogrammes /hectare)	Directives d'application
Brocoli, brocoli chinois, brocoli raab, chou de Bruxelles, chou (toutes les variétés), chou-fleur, chou cavalier, chou à rosettes, chou vert frisé, chou-rave, mizuna, feuilles de moutarde, moutarde épinard, feuilles de colza	Mildiou *(Peronospora parasitica)* Pourriture à piqûres *(Alternaria / Xanthomonas Complex)*	2,0-3,0	des intervalles de 10 à 14 jours si les conditions propices au développement de la maladie se poursuivent.
Groupe de cultures 6 : (légumineuses) Haricot (*Lupinus* spp., *Phaseolus* spp. et *Vigna* spp.), pois chiche, lentille et pois (toutes les variétés)	Moisissure blanche *(Sclerotinia sclerotiorum)*	3,0-6,0	Faire la première application à la plantation (ou immédiatement après la plantation, mais avant l'émergence). Faire une deuxième application par pulvérisation localisée en utilisant un pulvérisateur à buses multiples par rangée avec suffisamment d'eau pour s'assurer d'un recouvrement uniforme des feuilles les plus basses des plants et du sol environnant dans les 7 jours suivant l'éclaircissage. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 14 jours si les conditions propices au développement de la maladie persistent.
	Pourriture grise du haricot *(Botrytis cinerea)*	3,0-6,0	Commencer l'application du produit dès les premiers signes de la maladie ou quand les conditions sont propices à son développement. Répéter au besoin à des intervalles de 7 à 10 jours.
Soya	Pourriture sclérotique *(Sclerotinia sclerotiorum)*	1,0-3,5	Commencer l'application du produit tôt après l'émergence et quand les conditions sont propices au développement de la maladie. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours.
	Tache brune *(Septoria glycines)* Tache ocellée *(Cercospora sojina)*	0,25-1,0	
Groupe de cultures 3 : (légumes bulbes) Oignon (toutes les variétés), ail (toutes les variétés), poireau, échalote et ciboulette	Pourriture du col (*Botrytis allii)* Brûlure des feuilles (*Botrytis squamosa)*	3,0-4,5	Commencer l'application du produit dès les premiers signes de la maladie ou quand les conditions sont propices à son développement. Répéter au besoin à entre 7 et 10 jours d'intervalle.
	Mildiou (*Peronospora destructor)*	3,0-6,0	

Culture	**Maladie**	**Dose (kilogrammes /hectare)**	**Directives d'application**
Arachide	Tache des feuilles *(Cercospora arachidicola, Cercosporidium personatum)*	1,0-3,0	Commencer l'application du produit tôt après l'émergence ou la transplantation et quand les conditions sont propices au développement de la maladie. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours.
Groupe de cultures 1 : légumes à racines ou tubercules comestibles Betterave potagère, betterave à sucre, carotte, céleri rave, cerfeuil, chicorée, ginseng, raifort, persil à grosse racine, panais, pomme de terre, radis, radis oriental, rutabaga, salsifis, patate douce et navet	Moisissure blanche *(Sclerotinia sclerotiorum)*	2,0-4,0	Commencer l'application du produit tôt après l'émergence et quand les conditions sont propices au développement de la maladie. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours.
Pomme de terre	Brûlure alternarienne *(Alternaria solani)*		
Betterave à sucre, betterave potagère	cercosporiose (*Cercospora beticola*)	1,0 -2,0	Commencer l'application du produit tôt après l'émergence et quand les conditions sont propices au développement de la maladie. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours. Serenade ASO doit être appliqué avec un agent tension-actif non ionique à une concentration de 0,25 % v/v ou aux concentrations indiquées sur l'étiquette. Utiliser un pulvérisateur à rampe pour application foliaire ou un pulvérisateur à rampe surélevée (aspersion). Dans les cas d'infestations modérées à graves, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle d'application le plus court.
Groupe de cultures 9 : (cucurbitacées) Cantaloup, courge à la cire, concombre, cornichon gherkin,	Blanc (*Erysiphe cichoracearum, Sphaerotheca fuliginea)*	3,0-6,0	Commencer l'application du produit après l'émergence ou la transplantation si les conditions sont propices au développement de la maladie. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours.

Mis en forme : Police :12 pt, Non Surlignage

Mis en forme : Français (Canada), Non Surlignage

Mis en forme : Non Surlignage

Mis en forme : Non Surlignage

Mis en forme : Non Surlignage

Mis en forme : Non Surlignage

Mis en forme : Non Surlignage

Culture	**Maladie**	**Dose (kilogrammes /hectare)**	**Directives d'application**
gourde comestible, melon, melon brodé, citrouille, courge et melon d'eau	Mildiou (Pseudoperonospora cubensis)	1,0-3,0	Commencer l'application du produit tôt après l'émergence ou la transplantation, quand les conditions sont propices au développement de la maladie. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours. Quand les conditions environnementales et le stade des plantes sont propices au développement rapide de la maladie, utiliser Serenade MAX en alternance avec d'autres fongicides homologués dans le cadre d'un programme de rotation.
Groupe de cultures 8 : légumes à fruit : Aubergine, cerise de terre, okra, pépino, poivrons (toutes les variétés), tomatillo et tomate	Brûlure alternarienne *(Alternaria solani)*	4,5	Faire la première application quand les plants mesurent de 6 à 10 cm de hauteur, ou quand les conditions sont propices au développement de la maladie. Répéter les applications à des intervalles de 5 à 7 jours.
	Moisissure grise (*Botrytis cinerea)*	3,0-6,0	
Tomate, poivrons	Blanc (*Erysiphe orontii, Leveillula taurica)*	3,0-6,0	Commencer l'application du produit après l'émergence ou la transplantation et répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours.
	Tache bactérienne *(Xanthomonas campestris)*	1,0-3,0	Commencer l'application du produit tôt après l'émergence ou la transplantation, quand les conditions sont propices au développement de la maladie. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours. Quand les conditions environnementales et le stade des plantes sont propices au développement rapide de la maladie, utiliser Serenade MAX en alternance avec d'autres bactéricides homologués dans le cadre d'un programme de rotation.
Raisins	Blanc *(Uncinula necator)*	3,0-6,0	Commencer l'application quand les nouvelles pousses mesurent de 1 à 3 cm de hauteur. Répéter l'application quand les pousses mesurent entre 6 et 10 cm de hauteur et quand elles mesurent de 18 à 20 cm de hauteur, puis à des intervalles de 7 à 10 jours par la suite.

Culture	**Maladie**	**Dose (kilogrammes /hectare)**	**Directives d'application**
	Pourriture grise *(Botrytis cinerea)* Pourriture aigre* (un complexe de pathogènes variés)	3,0-6,0	Faire la première application à la floraison, puis répéter à la formation complète de la grappe, à la véraison et avant la récolte. *Noter que la pourriture aigre est causée par de nombreux pathogènes à levure, fongiques et bactériens et que Serenade MAX n'a pas été testé pour lutter contre tous ces agents.
Groupe de cultures 4 : (légumes à feuilles alimentaires) Amaranthe, roquette, céleri chinois, laitue-céleri, cerfeuil, mâche, cresson, pissenlit, patience, endive, fenouil, laitue, arroche, persil, radicchio et bette à carde	Pourriture sclérotique (*Sclerotinia sclerotorum, S. minor*)	1,0-3,0	Faire la première application à la plantation (ou immédiatement après la plantation, mais avant l'émergence). Faire une deuxième application par pulvérisation localisée en utilisant un pulvérisateur à buses multiples par rangée avec suffisamment d'eau pour s'assurer d'un recouvrement uniforme des feuilles les plus basses des plants et du sol environnant dans les 7 jours suivant l'éclaircissage. Répéter les applications à des intervalles de 10 à 14 jours si les conditions propices au développement de la maladie persistent.
	Moisissure grise *(Botrytis cinerea)*		Pour réprimer la maladie, commencer l'application du produit tôt après l'émergence ou la transplantation, puis continuer le traitement selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours. Quand les conditions environnementales sont propices au développement rapide de la maladie, utiliser Serenade MAX en alternance avec d'autres fongicides homologués dans le cadre d'un programme de rotation. Un recouvrement total est essentiel.
	Blanc *(Erysiphe cichoracearum)*	3,0-6,0	Commencer l'application du produit dès les premiers signes de la maladie ou quand les conditions deviennent propices au développement de la maladie. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours.
Laitue	Mildiou (*Bremia lactucae*)	3,0-6,0	Commencer l'application du produit dès les premiers signes de la maladie ou quand les conditions deviennent propices au développement de la maladie. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours.

Culture	Maladie	Dose (kilogrammes /hectare)	Directives d'application
Épinard	Rouille blanche *(Albugo occidentalis)*	1,0-2,0	Commencer l'application du produit dès les premiers signes de la maladie ou quand les conditions deviennent propices au développement de la maladie. Répéter selon le besoin à des intervalles de 7 à 10 jours.
Céleri	Pourriture rose (*Sclerotinia sclerotiorum)*	3,0-6,0	Faire la première application environ 8 semaines avant la récolte et répéter à 14 jours d'intervalle. Faire une deuxième application par pulvérisation localisée en utilisant un pulvérisateur à buses multiples par rangée avec suffisamment d'eau pour s'assurer d'un recouvrement uniforme des feuilles les plus basses des plants et du sol avoisinant.
Groupe de cultures 11 : (fruits à pépins) Pomme, pommette, nèfle du Japon, cenelle, poire, poire orientale, coing et arbres fruitiers pomacés non productifs	Brûlure bactérienne (*Erwinia amylovora)*	2,0-3,0	Commencer l'application à entre 1 et 5 % de la floraison et répéter à des intervalles de 7 à 10 jours. En période de floraison rapide et d'infections fréquentes, il peut être nécessaire de pulvériser le produit à des intervalles de 4 à 7 jours.
	Tavelure *(Venturia inaequalis; V. pirina)*	3,0-6,0	Commencer l'application du produit dès le stade de la pointe verte ou quand les conditions sont propices au développement des premières tavelures et répéter au besoin à des intervalles de 7 à 10 jours.
Pommes	Blanc (*Podosphaera leucotricha)*	3,0-6,0	Commencer l'application au stade du bouton vert ou avant, si les conditions sont favorables au développement de la maladie. Répéter les applications à des intervalles de 7 à 10 jours. Des pulvérisations supplémentaires peuvent être nécessaires sur les variétés susceptibles ou dans des conditions de développement favorables.
Groupe de cultures 12 : (fruits à noyau) : Abricot, cerise, nectarine, pêche, prune, prune-abricot et pruneau	Pourriture brune *(Monilinia spp.)*	2,0-3,0	Commencer l'application du produit au début de la floraison et répéter selon le besoin à des intervalles de 7 jours jusqu'à la fin de la chute des pétales.
Radis, navet et rutabaga	Mildiou (*Peronospora parasitica)*	2,5	Mildiou: Commencer l'application du produit quand les conditions environnementales sont propices au développement de la maladie, puis répéter à des intervalles de 7 à 10 jours.

Culture	Maladie	Dose (kilogrammes /hectare)	Directives d'application
Fraise	Pourriture grise *(Botrytis cinerea)*	3,0-6,0	Commencer l'application du produit dès les premiers signes de la maladie ou quand les conditions sont propices à son développement. Répéter au besoin à des intervalles de 7 à 10 jours.
GROUPE 19 : Épices et fines herbes. **Anis, mélisse, basilic, bourrache, camomille, carvi, cataire, céleri (graine), cerfeuil, ciboulette, coriandre, balsamite, aneth, fenouil, fenugrec, marrube, baie de genévrier, lavande, citronnelle, livèche, souci officinal, moutarde (graine), capucine, persil, romarin, sauge, sarriette, laurier, thym, thé des bois, aspérule odorante et absinthe y compris les plants repiqués**	Pourriture grise (*Botrytis cinerea*); moisissure blanche *(Sclerotinia sclerotiorum)*	3,0 -6,0	Commencer l'application du produit lorsque les conditions environnementales sont propices au développement de la maladie. Répéter le traitement à intervalles de 7 à 10 jours, au besoin.

Mis en forme : Police :12 pt, Non Surlignage

Mis en forme : Non Surlignage

Mis en forme : Non Surlignage

Mis en forme : Non Surlignage

Mis en forme : Non Surlignage

Application terrestre ou aérienne

Culture	Maladie	Dose (kilogrammes/ hectare)	Directives d'application
Canola	Pourriture sclérotique *(Sclerotinia sclerotiorum)*	0,25-1,0	Commencer l'application du produit lorsque la floraison atteint 20 à 30 %. On peut effectuer un deuxième traitement 7 à 10 jours plus tard quand la floraison est à environ 50 % et avant une chute importante des pétales, si les conditions demeurent favorables au développement de la maladie. Employer une dose plus élevée dans les champs où cette maladie a déjà fait des ravages.

Culture	Maladie	Dose (kilogrammes/ hectare)	Directives d'application
SOUS-GROUPE 20A : Oléagineux (sous-groupe du colza) **Canola, bourrache, crambé, saliquier, vipérine, lin, caméline, vélar d'Orient, lesquerelle, lunaire, limnanthe, asclépiade, graine de moutarde, radis oléagineux, graine de pavot, colza, julienne des dames, cultivars, variétés et/ou hybrides de ces cultures**	Pourriture sclérotique *(Sclerotinia sclerotiorum)*	0,6 -1,6	Commencer l'application du produit lorsque la floraison atteint 20 à 30 %. On peut effectuer un deuxième traitement de 7 à 10 jours plus tard quand la floraison est à environ 50 % et avant la chute importante des pétales, si les conditions demeurent favorables au développement de la maladie. Employer une dose plus élevée dans les champs où cette maladie a déjà fait des ravages. Volume de pulvérisation : au moins 50 L/ha

Mis en forme : Non Surlignage

Mis en forme : Non Surlignage

Mis en forme : Non Surlignage

Directives pour un épandage aérien

Épandre le produit seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et les directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et les taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien utilisé.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés et/ou un équipement de balisage électronique.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Appliquer seulement lorsque les conditions météorologiques sont conformes aux exigences des autorités locales et/ou provinciales.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges doivent porter l'équipement de protection individuelle décrit dans la section des PRÉCAUTIONS de cette étiquette.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-728-0014. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole ou forestiers provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre à l'exigence suivante :

Volume : Appliquer la quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 50 litres par hectare..